
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015- 199 DU 13 AVRIL 2015

portant approbation du budget prévisionnel, pour
l'exercice 2015, de l'Agence Béninoise de
Promotion des Echanges Commerciaux (ABePEC).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2012-545 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu** le décret n°2014-757 du 26 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Vu** le décret n°2007-188 du 20 avril 2007 portant approbation des Statuts de l'Agence Béninoise de Promotion des Echanges Commerciaux ;
- Vu** les délibérations du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise de Promotion des Echanges Commerciaux en sa session du 26 septembre 2014 ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en ses séances des 03,04 et 10 février 2015,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, de l'Agence Béninoise de Promotion des Echanges Commerciaux, tel qu'il figure en annexe au présent décret.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 13 avril 2015

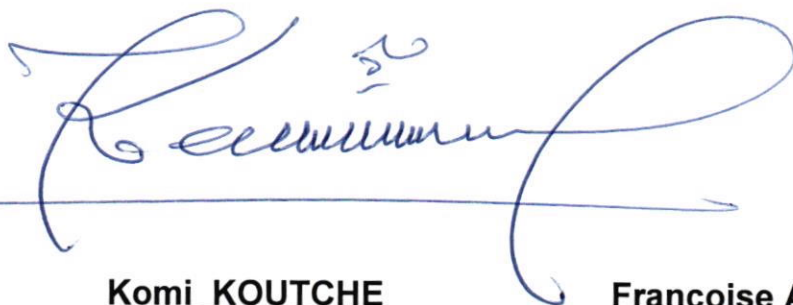
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et des Programmes de
Dénationalisation,

Le Ministre de l'Industrie, du
Commerce, des Petites et Moyennes
Entreprises,



Komi KOUTCHE



Françoise Abraoua ASSOGBA

Le Ministre du Développement, de l'Analyse
Economique et de la Prospective,



Marcel Alain de SOUZA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MDAEP 2 MICPME 2 MEFPD 2 Autres
Ministères 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-
CSM-IGAA-IGE 4 UAC-ENAM-FADESP 3 UP-FDSP2 JORB 1.

